



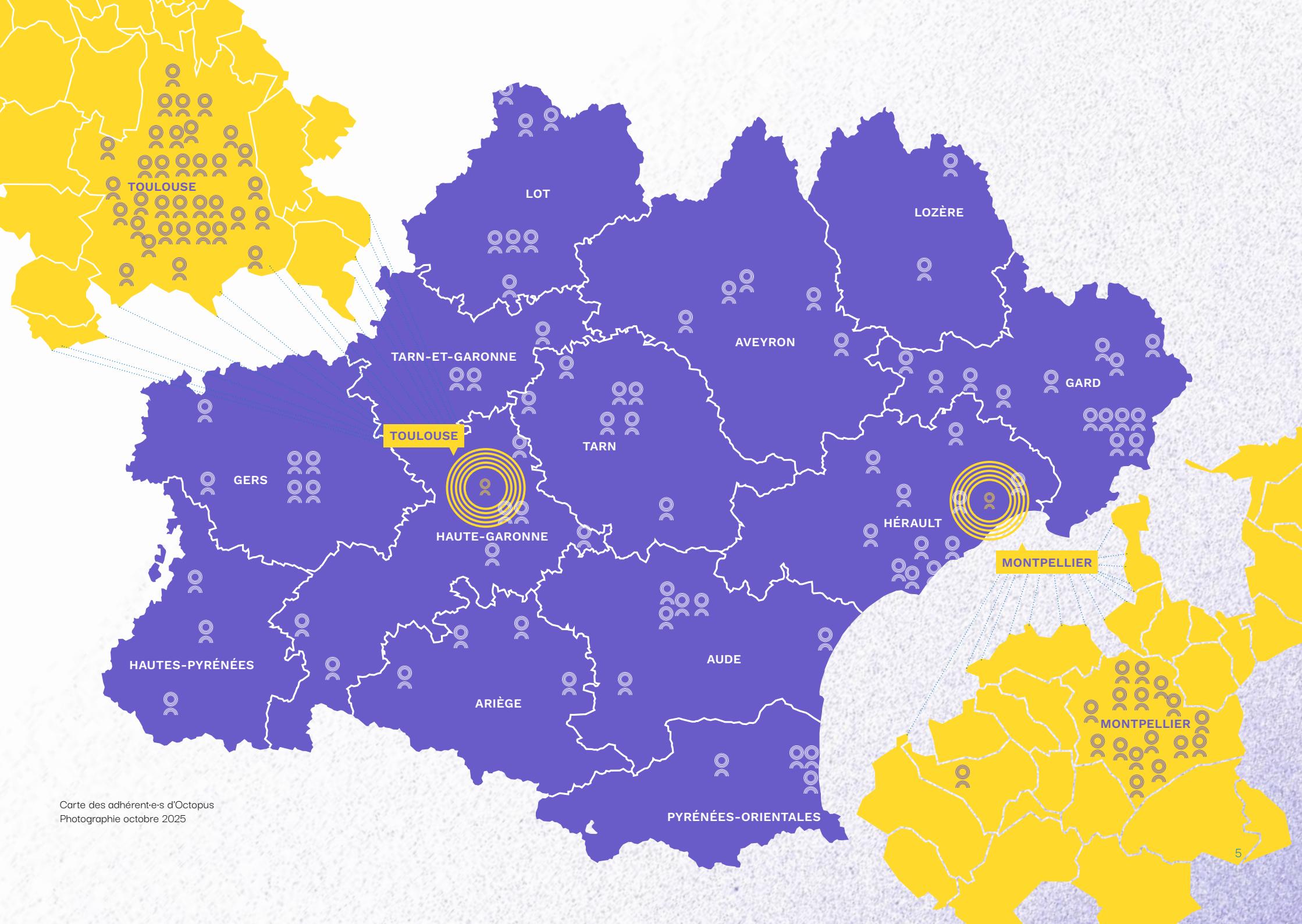
l'ob ser vaci tion

Données 2023

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FÉDÉRATION

**Octopus
est une association
qui regroupe à ce jour
130 adhérent·e·s
de Musiques Actuelles
sur la Région Occitanie.**

Elle a pour objet de fédérer les acteur·rice·s régionaux et de favoriser la reconnaissance, le soutien, la promotion, la formation, la coopération de ces acteur·rices dans une démarche solidaire, équitable et durable.



Carte des adhérent-e-s d'Octopus
Photographie octobre 2025

130 ADHÉRENT·E·S

dont 120 structures

Photographie
octobre 2025

Ariège 09

Art'Cade
Orchestre
de Chambre d'Hôte
Padènes Compagnie
Terre de couleurs

Aude 11

11Bouge
Astrolab – Atom festival
Carole Lacourtiade
Compagnie 3x2+1
Label ID
Music Al Sol

Aveyron 12

AJAL
La Brebis égarée
Oc'Live – Le Club
PRO.DI.GES
Sirventés

Gard 30

ARRA
Bouge Tranquille
Christian Bordarier
Da Storm
Demain dès l'Aube
Les Elvis Platinés –
Les Transes Cévenoles
FéMAG
Le Fil Production
KPCM
- Fête du Pois Chiche
Mazette!
La Moba
Paloma
Projet X
Toé Prod
Trig Asso

Haute-Garonne 31

Alice Gau
Antistatic
Atarraya Productions
Bajo El Mar – Le Phare
BLR
Le Bijou
Cie Pulcinella
Collectif Culture Bar-Bars
COMDT Toulouse - Occitanie
Contre-Courant - La Nuit du Slam
Convivencia
Cricao
Les Curiosités
Dardalh
École John
Émilie Delchambre
ENAC
Festik
Fom
Freddy Morezon
Josselin Bricault
Le Grand Roméo
Les Jeudis du Rock
Kaonashi
Kiwi production
Klakson
Ma Case Prod
Mandala Bouge - Le Taquin
Marie Sigal
MJC Castanet-Tolosan
Music Halle
Mycelium Production
La Petite
Pomegranate Sounds
PPProd
Productions du Vendredi
Puzzle Prod
Réseau Hip-Hop Occitanie

Rotation - Les Siestes Électroniques

Le Metronum
Studio du cerisier
Supplément Groove
Topophone
Trajectoire
Wyld

Gers 32

L'Astrada
Los Bambasitos
I.M.A.J. / Le Cri'Art
Mina Forouhar
Papa legba
Pongo booking

Hérault 34

2030 festival
Five Publishing
APEM
Bouillon Cube
Cédric Danis
La Cigalière
Collectif Koa
Cie du Griffé
David Bompard
Dernier cri
Estampe
Illusion et macadam
JAM
Klamauk productions
Métisète - Fiest'À Sète
Nelly Productions
Occitanie en Scène
OCVH / Le Sonambule
Ox'lvent
Printival
Rank'Art
Rock Enchant

Stand'Art - Victoire 2
Unaenime Collective
What the Fest ?!

Lot 46

Les Docks
Ecaussystème
Le chant des chênes
Ninon Coletti
Michaël Proença
Ulysse Maison d'Artistes
Ren'art

Lozère 48

Festival d'Olt
Tête de block

Hautes-Pyrénées 65

Cartel Bigourdan
Jazz Pyr'
La Gespe

Pyrénées-Orientales 66

La Casa Musicale
Karu Prod
Occijazz
Théâtre de l'Archipel

Tarn 81

Arpèges et Trémolos
Café Plum
Jean-Christophe Noel
Lo Bolegason
Pierre Soulié
Pollux – Xtreme Fest
Tradethik productions

Tarn-et-Garonne 82

Brique Rouge productions
Le Rio Grande

sommaire

Les adhérent·e·s de la Fédération	4	Activités	23
CARTE	4	LA DIFFUSION	25
LISTE	6	LES AUTRES ACTIVITÉS	25
Édito	11	Données sur l'emploi	29
La méthode, les différentes étapes	13	LES EMPLOIS PERMANENTS	29
OCTOPUS ET LA DÉMARCHE D'OBSERVATION	13	LES EMPLOIS INTERMITTENTS	31
QU'EST-CE QUE L'OPP ?	14	EMPLOIS AIDÉS ET MUTUALISÉS	33
EMPLOIS CADRES ET FONCTIONS DE DIRECTION		EMPLOIS CADRES ET FONCTIONS DE DIRECTION	33
PARITÉ DANS L'EMPLOI AU SEIN DE LA FÉDÉRATION		PARITÉ DANS L'EMPLOI AU SEIN DE LA FÉDÉRATION	33
Implantation	17	Service civique, stage, bénévolat	35
LA CARTE	17	L'engagement bénévole	37
FAMILLE MÉTIER	17		
IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE	17	Données budgétaires	39
Structuration	19	BUDGET, PRODUITS D'EXPLOITATION	39
STRUCTURATION JURIDIQUE	19	LES CHARGES ET LES PRODUITS	41
CONVENTION COLLECTIVE	19	LES SUBVENTIONS ÉTAT, EUROPE	41
AFFILIATION À UN SYNDICAT	19	ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	
LABELS ET AGRÉMENTS	21	RÉPARTITION MOYENNE DES PRODUITS PAR STRUCTURE	43
LICENCE D'ENTREPRENEUR DU SPECTACLE	21		
ANCRAGE DES STRUCTURES	21		
DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS			
		Conclusion	47



édito

Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle synthèse de l'observation de l'activité des adhérent·e·s de la fédération. Ce second recueil restitue les données de l'année 2023, marquant un retour à la normale après environ deux ans de restrictions sanitaires liées à la Covid-19. Comme dans la précédente édition, cette synthèse s'articule autour de trois volets : la structuration des adhérent·e·s, l'emploi et un focus sur les budgets.

Si les chiffres confirment une reprise, la comparaison avec 2021 révèle toutefois des niveaux globalement stables, tant pour l'emploi permanent que pour les budgets des déclarant·e·s.

Nous remercions chaleureusement les 80 participant·e·s à l'enquête, sans qui ce travail n'aurait pu aboutir. Inscrite au cœur du projet associatif, cette démarche d'observation s'inscrit également dans la dynamique nationale portée par le collectif POPP.

Cette photographie, bien qu'elle ne repose que sur un panel représentatif de la filière, met en lumière la vitalité du secteur des musiques actuelles.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et vous donnons rendez-vous dans deux ans pour la prochaine publication.



Les membres individuels (12 membres) de la Fédération n'ont pas été sollicités pour répondre à cette enquête, qui concerne des données liées à des structures.

La campagne de collecte de données a eu lieu entre juin 2024 et janvier 2025.

LE PANEL

Au moment de la diffusion du questionnaire, le panel comprenait 109 structures, dont 80 ont répondu en tout ou en partie. Le nombre exact de répondant·e·s est précisé dans la synthèse. Le taux de réponse est de 73 %, ce qui est sensiblement identique à la précédente édition.

Tout comme sur la première synthèse, les adhérent·e·s ayant le plus répondu correspondent aux familles métiers « diffusion » et « production et développement artistique » de la Fédération. La répartition géographique des répondant·e·s se rapproche de la répartition globale des adhérent·e·s à la fédération.

En comparaison avec la précédente enquête, les adhérent·e·s ont renseigné plus précisément les champs et la part de questionnaires partiellement remplis tend à diminuer. Les données qui seront présentées dans cette synthèse seront donc plus complètes, et de fait plus représentatives de la Fédération.

La méthode les différentes étapes

OCTOPUS ET LA DÉMARCHE D'OBSERVATION

Avant 2020, l'observation et la collecte de données se faisaient principalement à travers des questionnaires flashes ponctuels, des études thématiques ou encore via l'appel à cotisation annuel. Ces méthodes, bien que fonctionnelles, restaient limitées et couvraient un champ restreint.

Le travail d'observation a réellement pris forme en 2020 avec l'adhésion d'Octopus à la SARL GIMIC. Cette étape a été suivie d'une phase d'appropriation de l'outil, puis d'un travail collaboratif avec un groupe restreint d'adhérents pour concevoir un questionnaire adapté. Une première enquête a été lancée en 2021, portant sur les données de 2019 (avant la pandémie de COVID-19). Cependant, les résultats étant partiels, ils n'ont pas été exploités. Entre-temps, les nouvelles orientations stratégiques de la fédération ont consacré l'observation comme un outil clé de connaissance et d'accompagnement des adhérent·e·s. En 2022, après une simplification du questionnaire, une seconde enquête a été menée sur l'année 2021. Grâce à la mobilisation des adhérent·e·s, nous avons pu produire une première synthèse d'observation, largement diffusée auprès des membres de la Fédération et des partenaires. Le travail d'observation s'est ainsi poursuivi pour une nouvelle collecte de données en 2024, portant sur les chiffres 2023.

En parallèle, le travail d'harmonisation et de tronc commun de questions se poursuit au sein du collectif POPP, collectif pour l'observation participative et partagée. Les réunions régulières du collectif sont des temps d'échanges et de réflexion entre professionnel·le·s impliqué·e·s dans la démarche d'observation participée et partagée.



RAPPEL SUR LES LIMITES DE L'OBSERVATION

L'observation participative et partagée repose sur l'engagement des adhérent·e·s à répondre aux questionnaires diffusés chaque année.

Bien que les informations soient contrôlées et validées, des erreurs peuvent subsister dans les données transmises.



QU'EST-CE QUE L'OPP ?

« L'Observation Participative et Partagée », ou OPP, est une méthode d'observation qui établit un mode relationnel participatif et partagé, entre tous les participant·e·s (observateur·rice·s, observé·e·s et partenaires) tout au long de sa mise en œuvre.

Aussi bien dans la détermination de ce qui est à observer que dans l'analyse¹. Le·a contributeur·rice peut se saisir à tout moment de l'observation pour produire de la donnée qu'il traite, donne à traiter, met en accès ou livre à son environnement professionnel, universitaire ou politique. Cette méthode repose sur un socle de principes éthiques et sur un système de valeurs validées entre les différent·e·s acteur·rice·s qui s'y impliquent. Les principes fondamentaux de l'OPP reposent sur la responsabilisation, l'implication et l'accompagnement des acteur·rice·s observé·e·s. Ceux·elles-ci sont placé·e·s au cœur du dispositif d'observation et associés à la gestion et à la maîtrise de l'information qu'ils produisent (constitution des questionnaires, inventaire des problématiques, participation à l'analyse des Équilibre des intérêts des participants à l'observation).

Cette méthode, initiée par la Fédurock, déployée et modélisée par la FEDELIMA, cette méthode a pour corollaire la plateforme d'observation GIMIC, aujourd'hui gérée par le collectif POPP. Grâce à l'accompagnement de la FEDELIMA et du Collectif POPP, Octopus a pu mettre en place et déployer l'observation en son sein.

¹ Définition tirée de la méthode de l'Observation Participative et Partagée initiée par la Fédurock, déployée par la FEDELIMA et dont la méthode est employée au sein du Collectif POPP, https://www.fedelima.org/IMG/pdf/opp-methode_1.pdf

Implantation

LA CARTE

La fédération est composée de 130 adhérent·e·s, dont 120 structures.

FAMILLE MÉTIER

Lors de sa constitution, l'association a créé des collèges métiers qui correspondent aux différents maillons de la chaîne musicale.

Chaque adhérent·e appartient à une famille selon ses missions principales.

Les fonctions de diffusion de concerts, de développement, d'accompagnement et de production d'artistes sont majoritairement représentées (75%). Ce découpage entre les collèges métiers de la fédération reste stable d'année en année.

La fédération comprend également des réseaux et des collectifs qui eux-mêmes regroupent de nombreuses structures.

IMPLANTATION SUR LE TERRITOIRE

Parmi les 120 structures, 53% sont implanté·e·s autour des espaces urbains des départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault.

En troisième position, c'est le Gard² qui est le plus représenté avec 15 adhérent·e·s / 120, soit 13% des adhérent·e·s au total.

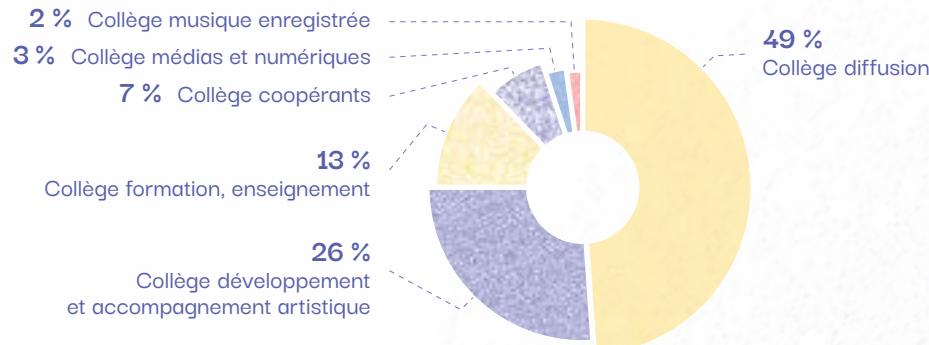
Le reste des adhérent·e·s sont implanté·e·s de manière hétérogène sur tout le territoire, autour des chefs-lieux des départements mais également dans des territoires ruraux³.

De plus en plus de structures en territoire rural ont souhaité rejoindre la fédération et ont exprimé le besoin de faire réseau à l'échelle régionale.

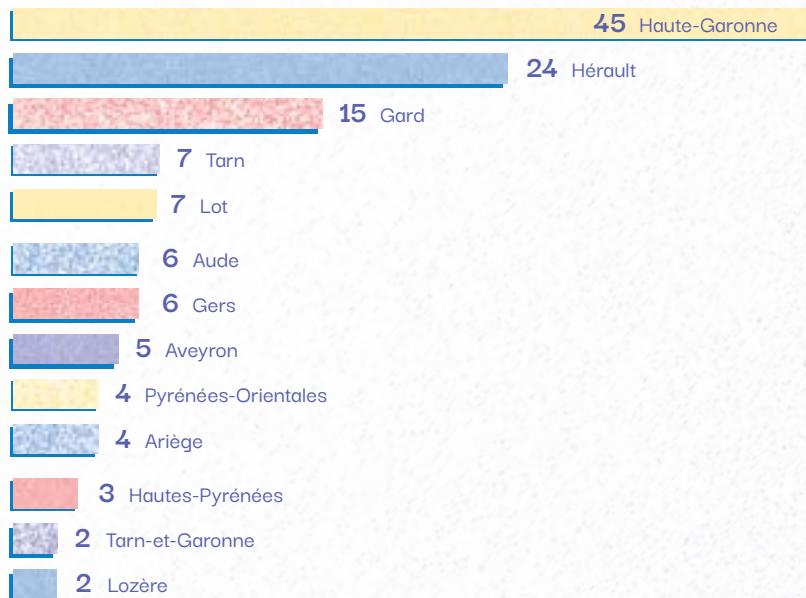
2 Nîmes est la 3ème ville d'Occitanie en termes de population.

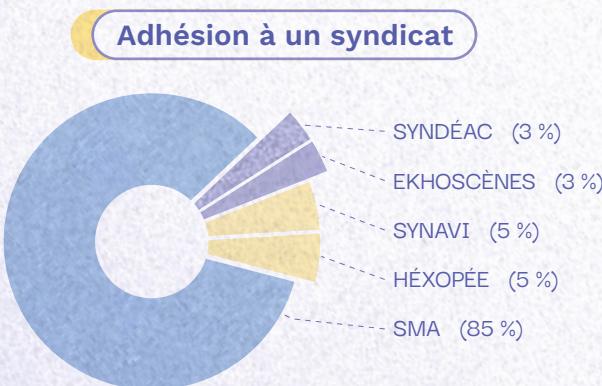
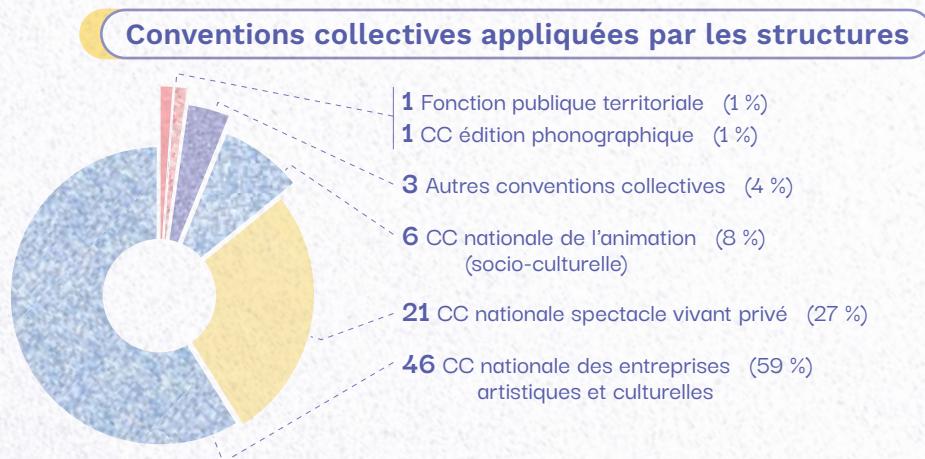
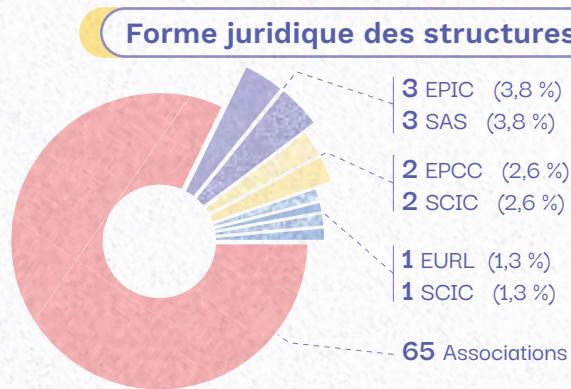
3 Depuis 2020, l'Insee définit le rural non plus par opposition à la ville, mais selon la densité de population, distinguant les communes peu et très peu denses. Ces communes, qui représentent 88 % du territoire et 33 % de la population, sont classées selon qu'elles sont sous l'influence d'un pôle urbain ou non. Pour aller plus loin: «Portrait de l'espace rural dans les départements de l'Occitanie», octobre 2021, 72 pages.

Répartition des adhérent·e·s par collège métier



Répartition des structures adhérent·e·s par département





Structuration

STRUCTURATION JURIDIQUE

Les structures sont essentiellement des associations (82% des répondant·e·s ont déclaré exercer leur activité sous cette forme juridique). Les autres structures sont soit des structures publiques (EPIC, EPCC, SPL...), soit des sociétés commerciales (SARL, SAS, etc.).

La date moyenne⁴ de création des structures est de 2005, soit près de 20 ans d'existence pour les structures qui ont répondu au questionnaire. C'est une année de plus en comparaison avec la précédente étude, en raison de l'entrée au sein de la fédération de structures récentes.

CONVENTION COLLECTIVE

58% des structures qui ont répondu au questionnaire dépendent de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles, 27% de la convention collective du spectacle vivant privé. C'est la convention collective nationale de l'animation qui arrive en 3^{ème} position avec 8% de réponses.

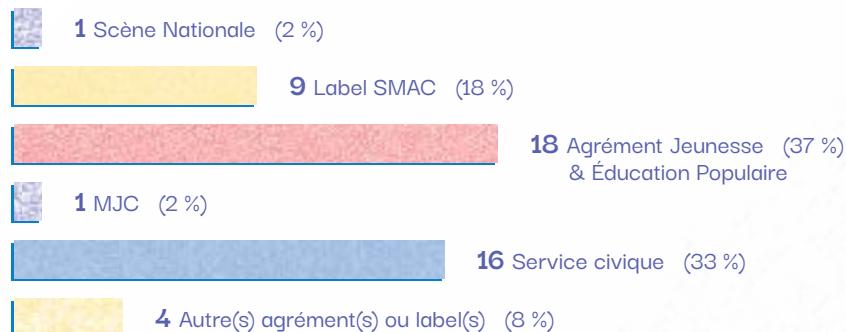
AFFILIATION À UN SYNDICAT

Sur les 50 répondant·e·s ayant affirmé qu'ils étaient affiliés à un syndicat, 85% d'entre eux sont adhérent·e·s au Syndicat des musiques actuelles. Les 4 autres syndicats cités sont ECLAT, le SYNDEAC, le SYNAVI et Ekhoscènes (ex-PRODISS)⁵.

4 Définitions de la [médiane](#) et de la [moyenne](#), deux termes fréquemment utilisés dans la synthèse.

5 Depuis le 1^{er} janvier 2024, le PRODISS devient Ekhoscènes. Le syndicat a élargi son périmètre suite à son rapprochement avec le syndicat national des théâtres privés (le SNDTP) et le syndicat des cabarets et music-halls (le CAMULC).

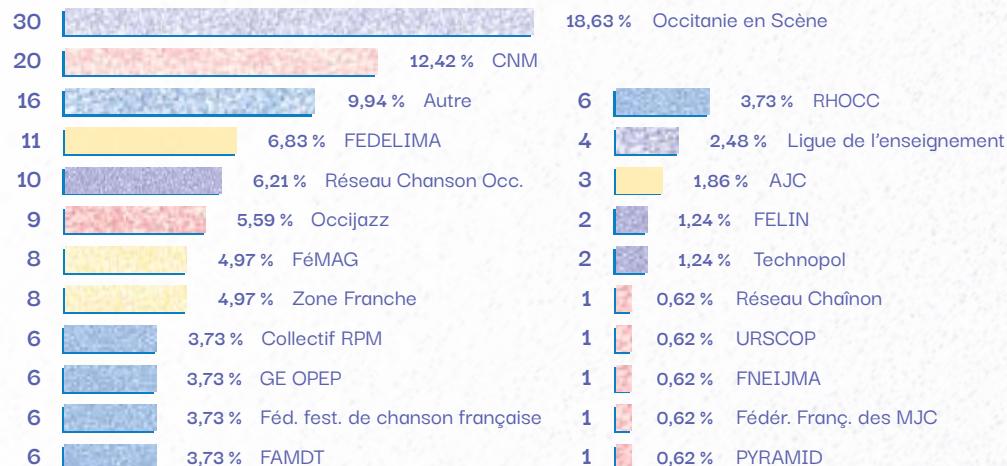
Labels et agréments



Licences d'entrepreneur de spectacle



Adhésion à une organisation, un réseau ou une fédération professionnelle



LABELS ET AGRÉMENTS

61% des structures ayant répondu au questionnaire ont déclaré avoir un label ou des agréments, soit près de 30% de répondant·e·s en plus par rapport à 2021.

Parmi les occurrences citées, nous retrouvons : l'agrément jeunesse & éducation populaire (18 répondant·e·s), l'agrément pour le service civique (16 répondant·e·s), et label SMAC (9 répondant·e·s), soit une de plus sur le territoire en comparaison avec 2021.

Il y a également au sein de la Fédération, une Scène Nationale.

Dans les « autres » labels et agréments ont été cités par exemple les « Scènes conventionnées d'intérêt national » ou le label « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ».

LICENCE D'ENTREPRENEUR DU SPECTACLE

Parmi celles et ceux qui ont déclaré avoir une licence d'entrepreneur du spectacle (70%), 46% ont la licence 2 « Producteur ou tourneur », 42% ont la licence 1 « Exploitant de lieu de spectacle » et 12% ont la licence 3 « Diffuseur ».

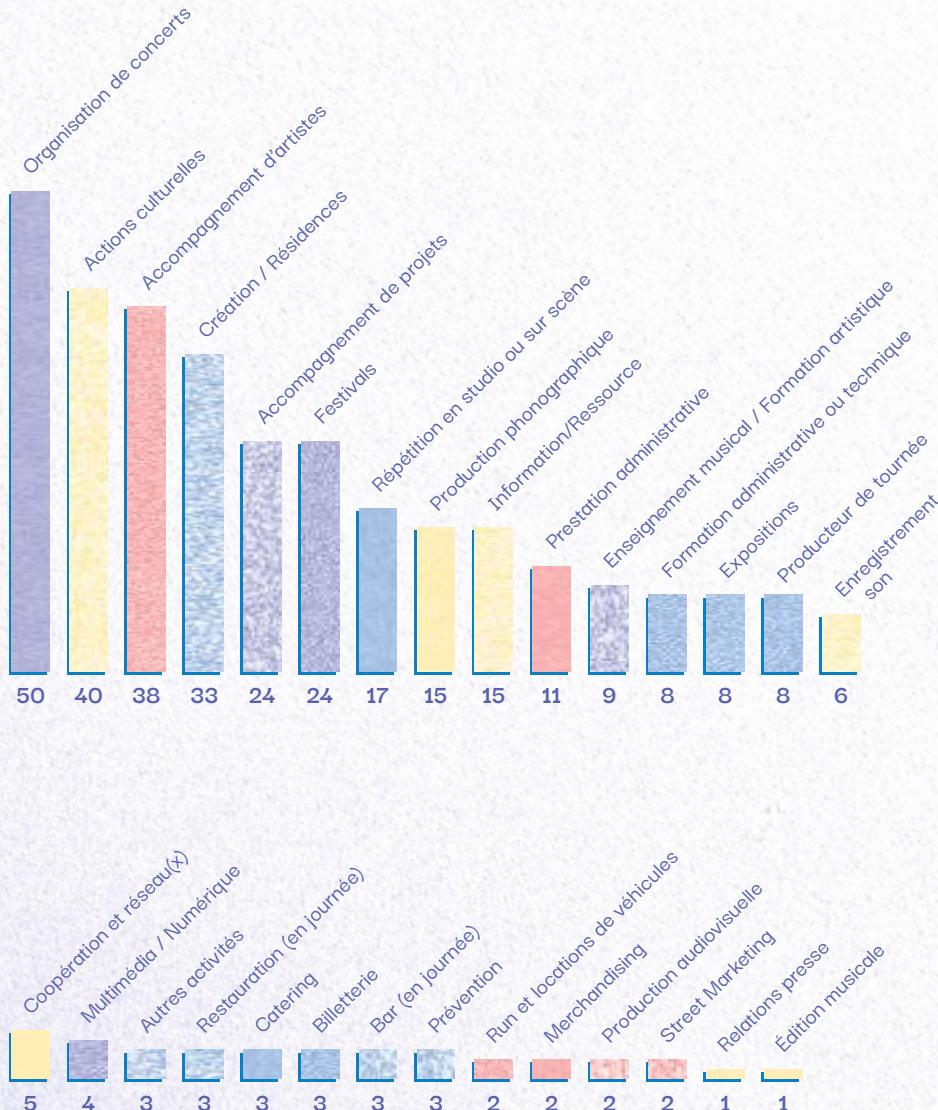
ANCRAGE DES STRUCTURES DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

Parmi les 109 adhérente·s concernés par cette enquête, 77 ont déclaré être affilié·e·s ou adhérente·e·s à au moins 1 organisme, réseau ou fédération.

Parmi les affiliations les plus fréquentes au sein de la fédération Octopus, on retrouve Occitanie en scène (30 structures affiliées), le CNM (20 structures affiliées) et la FEDELIMA (16 structures).

Activités

Activités exercées par les structures adhérent·e·s



L'année 2021 a été fortement marquée par les contraintes de programmation et de diffusion liées à la crise sanitaire du COVID-19. Les données 2023 témoignent d'une reprise significative de l'activité, une évolution que nous continuerons de suivre dans les prochaines années afin d'analyser les tendances en matière de diffusion et de fréquentation au sein des structures adhérentes de la Fédération.

Comme lors de l'édition précédente, les structures n'ayant pas répondu au questionnaire sur les activités des adhérent·e·s appartiennent majoritairement :

- au collège des coopérants, en raison de la spécificité de leur activité ;
- au secteur Médias et numérique ;
- au secteur de la musique enregistrée.

Ainsi, le panel analysé reflète principalement les activités des collèges diffusion et développement & accompagnement artistique.

La grande majorité des structures répondantes déclarent exercer plusieurs activités : une seule structure indique n'en avoir qu'une seule. En moyenne, on compte 5 activités par structure, soit un léger recul par rapport à 2021. Cette baisse s'explique notamment par une hausse du taux de réponse sur la partie activité, qui inclut davantage de structures aux activités plus restreintes.

Les activités les plus fréquemment citées sont :

- L'organisation de concerts (60 % des répondant·e·s) ;
- L'action culturelle (48 % des répondant·e·s) ;
- L'accompagnement d'artistes (45 % des répondant·e·s).

Près d'un tiers des structures déclarent également organiser des festivals ou avoir une activité de création artistique.



+24 % DE DATES PROGRAMMÉES

Sur les 54 structures ayant répondu aux enquêtes de 2021 et de 2023, une augmentation de 24 % du nombre de dates programmées est observée.

Toutefois, cette progression bénéficie peu aux artistes régionaux, dont les dates ne connaissent qu'une hausse limitée de 5 %.

Cette faible évolution peut s'expliquer par un effet de rattrapage : durant la période de crise sanitaire, les artistes locaux avaient été davantage sollicités, en raison de leur proximité géographique, de contraintes logistiques moindres (transport, hébergement) et d'une volonté de préserver l'activité du secteur à l'échelle régionale.

Cependant nous n'avons pas complété l'analyse de ces données par des questionnaires individuels, qui auraient pu confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Enfin, bien que plus marginales, certaines activités témoignent de la diversité des métiers représentés au sein de la Fédération : édition musicale, street marketing, location de véhicules (run)... Ces activités ne concernent qu'un ou deux adhérente·s, mais elles illustrent la pluralité des profils et des compétences des membres.

Afin de confirmer la tendance globale de reprise d'activité, nous allons faire des focus comparatifs entre 2021 et 2023 sur la base des mêmes répondant·e·s. Cette comparaison permettra de confirmer la reprise des activités pour les adhérente·s entre les deux périodes de référence.

LA DIFFUSION

En 2023, les structures répondantes ont programmé 1 751 événements, dont 578 dédiés aux artistes de la région Occitanie (soit un tiers des événements).

Ces manifestations ont rassemblé 460 732 spectateur·rice·s, avec 36 % d'entrées gratuites (événements gratuits et invitations).

Les proportions d'événements consacrés aux artistes régionaux et d'entrées gratuites restent stables par rapport aux tendances observées précédemment. En revanche, on constate une forte reprise de l'activité de diffusion. Bien que nous ne disposions pas de données pour 2019, tout laisse à penser que 2023 correspond à une année d'exercice complète, comparable à un niveau pré-COVID-19.

Par ailleurs, la fréquentation du public connaît une progression marquée : le nombre de spectateur·rice·s recensés passe de 145 538 en 2021 à 288 834 en 2023, soit une augmentation de 98 %. Ce rebond s'explique en grande partie par la levée des restrictions sanitaires, et notamment par la suppression des jauge limitatives qui avaient fortement impacté la capacité d'accueil des événements culturels en 2021.

LES AUTRES ACTIVITÉS

En 2023, les adhérente·s ont mené 236 projets d'actions culturelles, touchant 21 295 personnes. Ces chiffres confirment le rôle structurant des actions culturelles au sein des structures et leur capacité à maintenir un lien fort avec les publics.



PARITÉ DANS LES ACTIVITÉS

Concernant la partie **diffusion** :
840 groupes sur les 2574 groupes programmés avaient **un lead féminin ou mixte** (33 % des groupes programmés, soit 5 % de moins que l'an dernier).

Concernant l'**accompagnement** d'artiste, sur les 343 groupes accompagnés, **82 avaient un lead féminin ou mixte**, soit 24 %. Ce pourcentage est équivalent à l'année 2021.

Sur 385 groupes accueillis en **résidence**, **83 avaient un lead féminin ou mixte**, soit 22 %. C'est 16 % de moins par rapport à l'année 2021.

Concernant les studios de **répétition**, **12 %** des groupes accueillis avaient **un lead féminin ou mixte**. C'est le même niveau que lors de la précédente édition.

L'accompagnement d'artistes demeure une activité centrale : 220 groupes ont été accompagnés au cours de l'année, ce qui en fait la troisième activité la plus fréquemment citée dans le questionnaire. À cela s'ajoute un travail important en matière de résidences artistiques : 22 structures ont accueilli au moins un groupe, représentant au total 224 accueils en résidence.

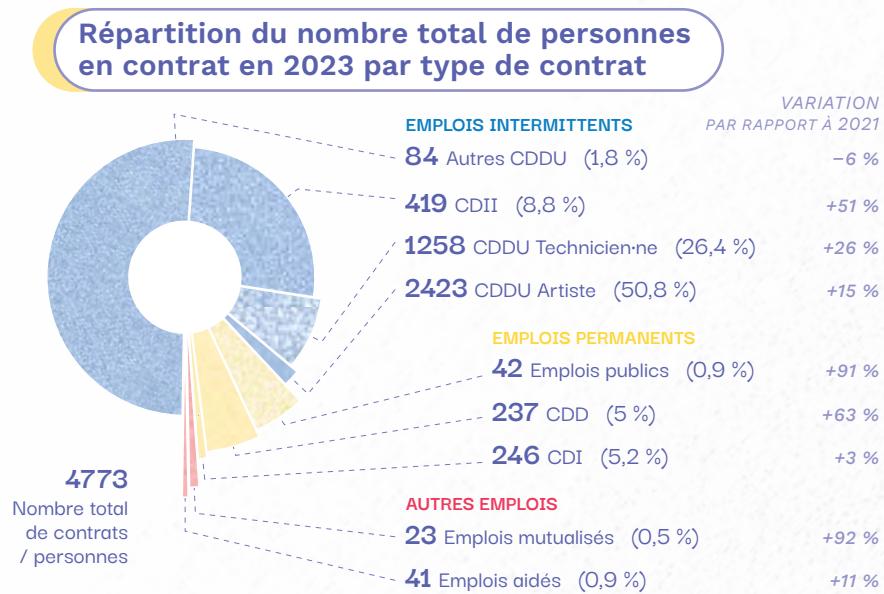
Les studios de répétition constituent également un espace d'activité notable, avec 13 structures ayant accueilli 342 groupes sur la période de référence. Toutefois, seules 12 % de ces formations avaient un lead féminin ou mixte, ce qui met en évidence la persistance d'un déséquilibre dans la représentation des femmes et des minorités de genre dans ces espaces.

12 structures ont déclaré faire de l'enseignement artistique, dont 9 à destination d'un public amateur et 3 à destination de professionnel·le·s. Contrairement à 2021, où peu de structures d'enseignement avaient répondu, les données 2023 offrent une vision plus représentative du secteur. Au total, 565 élèves ont été formés en 2023, marquant une progression un peu plus représentative des adhérent·e·s appartenant à ce secteur par rapport aux données partielles de 2021.

Les activités d'information et de ressource, bien que rapportées de manière qualitatives plutôt que chiffrées, témoignent d'une grande diversité d'actions. Parmi les exemples cités, on retrouve des masterclass organisées lors des États Généraux du Métal, des formations et réunions transnationales dans le cadre de projets Erasmus+, ou encore des formations-résidences pour adapter des répertoires au jeune public. Certaines structures participent également à des dispositifs de coopération, tels que le Pôle Territorial de Coopération Associative, en proposant par exemple des rendez-vous-conseils mensuels destinés aux porteur·euse·s de projets artistiques et culturels.

Enfin, les prestations de service restent une activité complémentaire pour la plupart des adhérent·e·s : 20 structures les ont mentionnées, mais seules 4 en ont fait leur activité principale. Les prestations les plus courantes concernent la gestion administrative et la régie technique, tandis que d'autres activités comme le street marketing, la billetterie ou l'organisation d'événements (hors diffusion) sont citées plus ponctuellement.

Données sur l'emploi



En 2023, la majorité des structures ayant répondu au questionnaire ont eu recours à l'emploi salarié : 99 % d'entre elles déclarent avoir embauché au moins une personne au cours de l'année. Seule une structure n'a pas eu recours à l'emploi salarié en 2023, contre quatre en 2021, ce qui témoigne d'une généralisation progressive du recours à l'emploi au sein des adhérent·e·s. Globalement, on observe une hausse significative des embauches entre 2021 et 2023. Cette progression concerne l'ensemble des types de contrats, à l'exception des CDDU « autres » (emplois non techniques et non artistiques, principalement liés à la production et à l'administration), qui enregistrent un léger recul.

Au total, 4 485 emplois ont été recensés en 2023, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2021. La répartition des types de contrats montre un poids très majoritaire des emplois intermittents (CDII ou CDDU), qui représentent 88 % des emplois. Les emplois permanents et les emplois aidés/mutualisés ne constituent que 12 % du total, un ratio plus déséquilibré que la moyenne nationale⁶ (environ 25 % de permanents contre 75 % d'intermittents).

LES EMPLOIS PERMANENTS

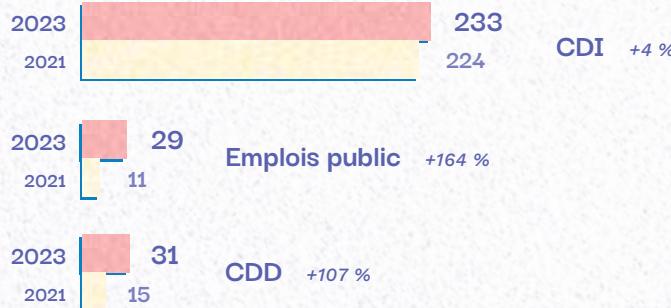
LES CDI

En 2023, les structures répondantes ont déclaré 249 personnes employées en contrat à durée indéterminée (CDI), représentant l'équivalent de 233 temps plein. Cela correspond à un taux d'emploi de 0,95 équivalent temps plein (ETP) par personne, ce qui traduit une relative stabilité des quotités de travail.

Le taux de CDI dans les structures reste globalement stable par rapport à 2021, avec une variation de seulement 4 %, confirmant la continuité des pratiques d'emploi permanent dans le secteur.

⁶ Baromètre de l'emploi dans le secteur de la musique et du spectacle vivant, CNM, Edition 2024 sur la base des données Audiens, 52 pages

Nombre d'équivalents temps plein dans l'emploi permanent



Nombre de personnes en CDDU par typologie de contrat



L'EMPLOI PUBLIC

La fédération regroupe sept établissements publics aux statuts juridiques variés (SPL, EPIC, EPCC, régie directe). Ces structures emploient à la fois des salarié·e·s sous contrat de droit privé et des agents relevant de la fonction publique ou de contrats de droit public. En 2023, 42 personnes étaient sous statut public, soit l'équivalent de 29 ETP. L'augmentation observée par rapport à 2021 s'explique principalement par un meilleur taux de réponse au questionnaire, deux établissements supplémentaires ayant complété l'enquête.

LES CDD

En 2023, 66 % des répondant·e·s ont déclaré avoir eu recours à des CDD, pour un total de 237 contrats. C'est légèrement plus qu'en 2021. Cette progression doit toutefois être nuancée au regard des équivalents temps plein et de la durée des contrats :

- > Forte baisse des CDD de plus de six mois : -64 %, représentant 38 % des ETP ;
- > Hausse marquée des CDD de moins de six mois : +200 %, soit 15 ETP au total, ce qui équivaut à 0,07 ETP par contrat.

La tendance générale laisse entrevoir une diminution du recours aux CDD, tandis que le nombre de CDI reste stable.

LES EMPLOIS INTERMITTENTS

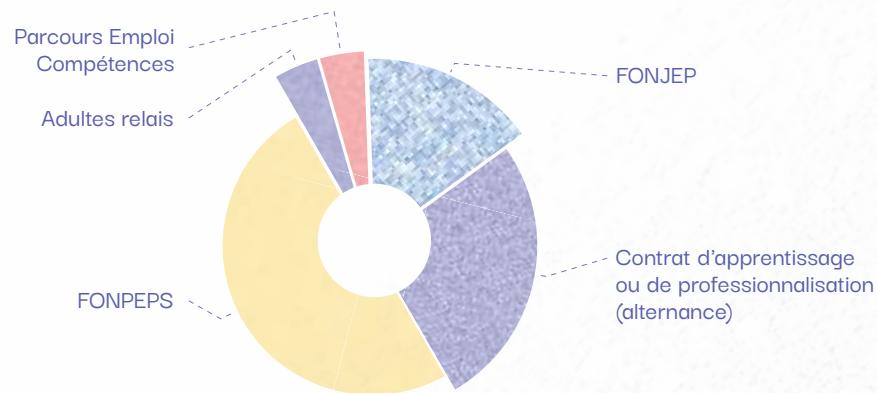
LES CDDU

81 % des structures ont répondu à cette question. Parmi elles, 7 % n'ont pas conclu de CDDU en 2023, principalement parce que leur activité (prestations de service ou enseignement) ne nécessite pas de recours à du personnel intermittent.

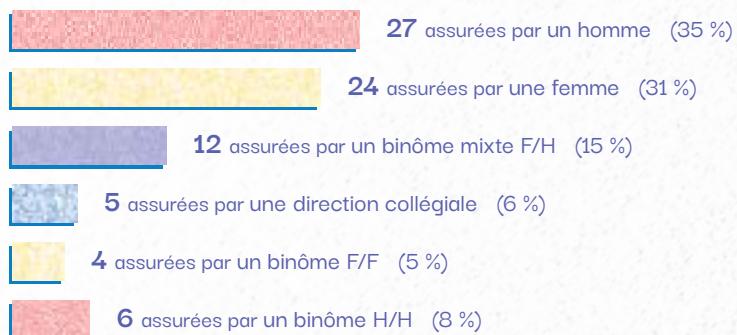
La majorité des CDDU concernent l'activité artistique, qui représente 64 % des personnes embauchées en 2023, un niveau stable par rapport à 2021. Les CDDU techniques comptent pour 33 % du total, et les autres CDDU pour 2 %. Au total, 189 151 heures de travail ont été effectuées sous ce type de contrat, dont la moitié pour des activités artistiques.

Les données mettent en évidence de fortes disparités de genre, similaires à celles constatées dans l'activité de diffusion, où les groupes à lead féminin ou mixte restent sous-représentés.

Type de « contrat aidé » obtenu par les structures adhérentes



Focus sur la fonction de direction



LES CDII

Le contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) répond à des besoins spécifiques, liés à l'alternance de périodes travaillées et non travaillées. Sa mise en place est conditionnée par des accords de branche ou d'entreprise. En 2023, 419 CDII ont été conclus, soit 51 % de plus qu'en 2021. Cependant, le volume horaire global a baissé de 20 %, traduisant une augmentation des CDII à faible volume horaire.

EMPLOIS AIDÉS ET MUTUALISÉS

Emplois mutualisés : 14 structures y ont eu recours, impliquant 14 personnes.

Emplois aidés : 17 structures ont mobilisé des dispositifs tels que le FONPEPS, le FONJEP, le Parcours Emploi Compétences ou encore le Contrat d'apprentissage. Ces dispositifs ont permis le recrutement de 41 personnes, représentant 33,85 ETP.

Ces niveaux sont globalement stables par rapport à 2021.

EMPLOIS CADRES ET FONCTIONS DE DIRECTION

40 % des structures répondantes déclarent employer des cadres. Sur les 84 postes cadres recensés, 39 sont occupés par des femmes (soit 46 %). Ces proportions sont comparables à celles de 2021.

En ce qui concerne les postes de direction, quelques évolutions sont à noter. Parmi les répondant·e·s, 34 femmes occupent des fonctions de direction ou de co-direction, contre 41 hommes. Les femmes représentent ainsi 45 % des postes de direction, contre 55 % pour les hommes, une proportion en baisse par rapport à 2021.

PARITÉ DANS L'EMPLOI AU SEIN DE LA FÉDÉRATION

Les données qui sont demandées au sein du questionnaire d'observation de la Fédération Octopus ne prennent pas en compte les niveaux de salaire, l'âge ni le niveau d'étude.

De manière générale, le nombre de contrats a augmenté en 2023 par rapport à 2021, reflétant une reprise post-Covid.

Focus sur la parité dans l'emploi

EMPLOIS PERMANENTS	NOMBRE	DONT		ETP	DONT	
	CONTRATS	FEMMES	%		FEMMES	%
CDI	246	127	52 %	232	120	52 %
Emplois publics	42	19	45 %	N. R.	N. R.	—
CDD	237	89	38 %	30	16	52 %
EMPLOIS INTERMITTENTS						
CDII	419	66	16 %	13	10	77 %
CDDU Artistique	2 423	629	26 %	94 498	23 319	25 %
CDDU Technique	1 258	187	15 %	84 274	19 136	23 %
Autres CDDU	84	55	65 %	10 378	5 329	51 %
AUTRES EMPLOIS						
Emplois mutualisés	23	7	30 %	N. R.	N. R.	—
Emplois aidés	41	22	52 %	34	15	45 %
SOMMES	4 773	1 201				

Les services civiques et stagiaires



En ce qui concerne la parité dans les embauches, la part des femmes a suivi cette augmentation mécanique du nombre de contrats. Ainsi, 45 % des postes permanents (CDD, CDI, emploi public) sont occupés par des femmes, qui représentent également la moitié des effectifs en équivalents temps plein. Ces chiffres sont globalement stables par rapport à 2021.⁷

S'agissant de l'emploi intermittent, une disparité persiste entre le nombre de CDDU conclus avec des hommes et ceux avec des femmes, à des niveaux proches de ceux observés dans les études récentes sur l'emploi dans le secteur des musiques actuelles. Ces données confirment également l'activité des structures.

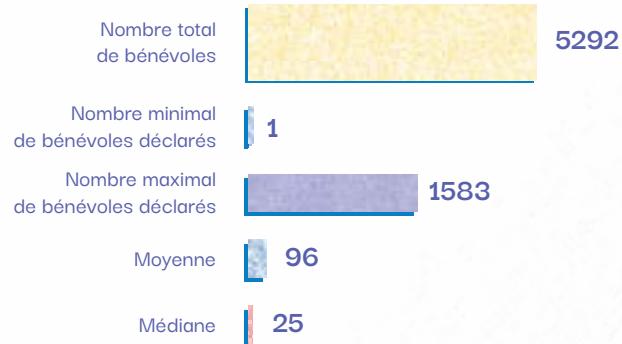
Les CDDU conclus avec des femmes ne représentent encore que 26 % du total, et cette proportion chute à 15 % pour les CDDU concernant les emplois techniques. En revanche, pour les emplois liés à l'administration et à la production, les femmes représentent 65 % des CDDU, bien que cette proportion tombe à 51 % en termes d'heures déclarées.

Service civique stage bénévolat

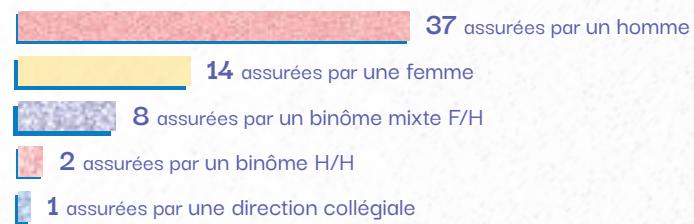
Sur la période de référence, 37 volontaires en service civique et 77 stagiaires ont assuré diverses missions au sein des structures qui les ont accueillies. Les stages ont été préalablement définis comme les stages longs, liés aux études supérieures, rémunérés ou non. Les niveaux sont sensiblement les mêmes que 2023.

⁷ Centre National de la Musique, «État des lieux de la présence des femmes dans la filière musicale», Février 2023, 22 pages

Engagement bénévole dans les structures adhérentes



Focus sur la parité au sein des instances de représentation dans les associations



L'engagement bénévole au sein des structures et composition de la gouvernance

72% des structures ont déclaré avoir des bénévoles engagé·e·s dans leur projet associatif. Ce nombre est en adéquation avec la forme juridique la plus présente parmi les répondant·e·s au questionnaire, l'association loi 1901.

5312 bénévoles ont participé à la vie des structures, soit 55% de plus par rapport à 2021. Parmi les bénévoles, 50% sont des femmes.

Il n'est pas demandé dans le questionnaire le niveau d'engagement des bénévoles ni le temps passé au sein de l'association.

Concernant la gouvernance des associations, il a été déclaré en 2023 603 personnes, soit un niveau équivalent à 2021. 223 femmes participent aux instances de gouvernance, soit 37%.

La représentation légale reste néanmoins principalement occupée par un homme au sein des associations qui ont répondu au questionnaire.

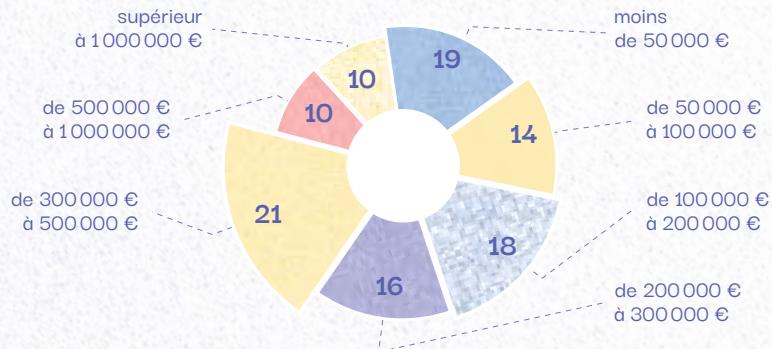
Niveau de budget des structures adhérentes

TOTAL
des produits d'exploitation des adhérent·e·s
54 661 371 €

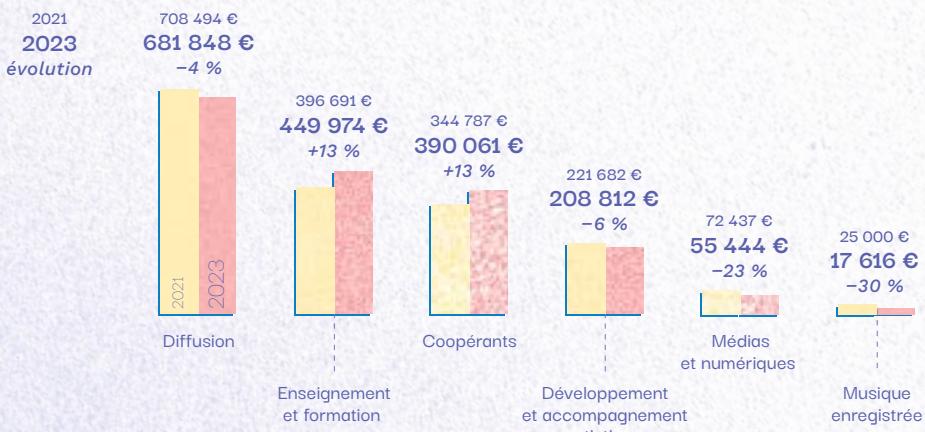
Moyenne
510 853 €

Médiane
211 236 €

Nombre de structures par tranche de budget



Total, médiane et moyenne des produits d'exploitation des structures adhérentes



Données budgétaires

BUDGET

La Fédération représente un total de plus de 54 millions d'euros de produits d'exploitation⁸ en 2023⁹. De grosses variations existent cependant entre les structures.

La moyenne se situe à 510 853 euros et la médiane se situe à 211 236 euros. En revanche, le delta entre la plus petite structure et la plus grosse est important (de 2 800 euros à presque 8 000 000 euros de produits d'exploitations).

Les petites structures, de moins de 100 000 euros de produits d'exploitation représentent 31 % des adhérents de la fédération, un niveau similaire à 2021. Les structures de plus de 500 000 euros de produits d'exploitation représentent quant à elle 18 % des structures.

Le budget moyen par collège métier au sein de la Fédération illustre clairement les écarts d'échelle entre les différentes structures. Le collège *diffusion* affiche le budget le plus important, avec une moyenne avoisinant 700 000 euros. Il regroupe notamment des salles (SMAC, Scènes nationales) et des festivals, dont certains atteignent, voire dépassent, le million d'euros.

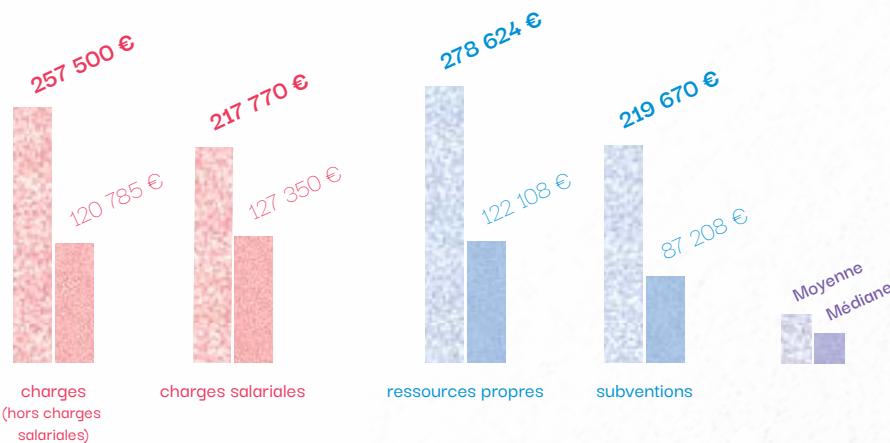
À l'opposé, le collège *musique enregistrée* se distingue par le budget moyen le plus faible.

Hormis le collège *diffusion*, dont les niveaux budgétaires demeurent stables, les autres collèges ont connu des évolutions par rapport à 2021. Bien que l'activité paraisse avoir repris, selon les réponses des établissements, les budgets des collèges *développement*

8 Se base sur la totalité du panel, soit 100 structures, ce n'est pas le cas pour les deux autres parties de ce paragraphe.

9 Les produits d'exploitation d'une structure représentent les comptes 70 à 75, dans lesquels sont listés les ventes, prestations de biens et services, la production stockée, production immobilisée, les subventions d'exploitation et les autres produits de gestion courante. Les produits d'exploitations ne sont pas à confondre avec le chiffre d'affaires, qui représente la somme des ventes, prestations de biens et service.

Moyennes et médianes des charges et produits



et accompagnement artistique, musique enregistrée et médias et numériques enregistrent des baisses.

L'analyse du panel de structures ayant répondu aux questionnaires en 2021 et 2023 montre que ces variations s'expliquent principalement, par l'arrivée de nouvelles structures ayant renseigné le questionnaire.

LES CHARGES ET LES PRODUITS

Sur l'année de référence, les dépenses liées à l'embauche de personnel (salaires et cotisations) pèsent à hauteur de 40 % des charges des structures.

Quant aux produits d'exploitation¹⁰, ils sont principalement divisés en deux catégories : les ressources propres et les subventions. Les ressources propres (ventes de biens et services, cotisations) correspondent à 39% du montant total des ressources, et les subventions à 64 %.

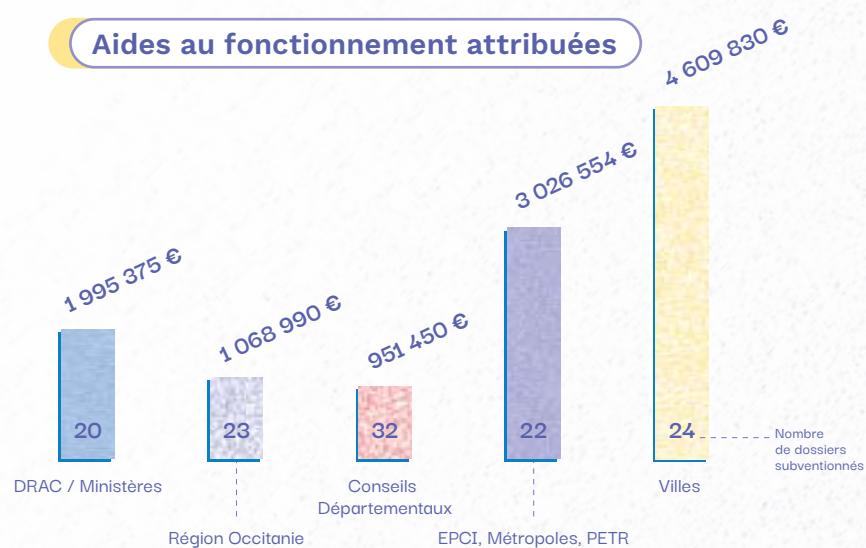
LES SUBVENTIONS ÉTAT, EUROPE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Sur cette partie du questionnaire d'observation, nous parlons de subventions attribuées pour soutenir le fonctionnement d'une structure et de subventions attribuées selon la logique d'appel à projets.

Les subventions liées à des dépenses d'investissement ne sont pas prises dans le spectre de ce questionnaire.

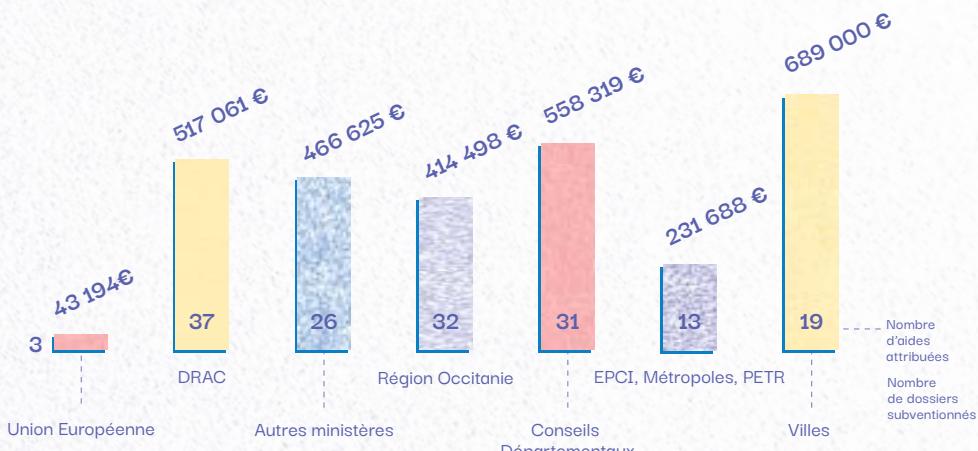
Par ailleurs, les réponses concernant les aides attribuées par des sociétés civiles, organismes publics et autres ne sont pas traitées ici, mais seront approfondies dans la prochaine édition du questionnaire.

Aides au fonctionnement attribuées



10 cf. supra, p. 12, définition des produits d'exploitation

Aides au projet attribuées



Aides accordées pour soutenir le fonctionnement des structures

Les villes et EPCI distribuent 67 % du montant total des aides attribuées pour soutenir les structures répondantes au questionnaire, représentant 7 636 384 euros.

Côté DRAC, 1695 375 euros ont été distribués, soit 15 % du montant total.

Enfin viennent la Région Occitanie (9 % des aides attribuées représentant 1068 990 euros) et les conseils départementaux (8 % des aides attribuées 951 450 euros).

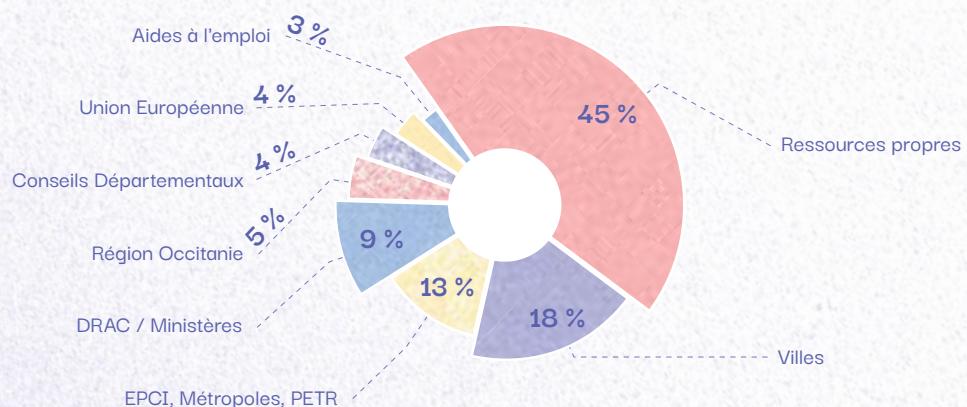
Aides accordées pour soutenir des projets

La tendance évoquée ci-dessus concernant les aides au fonctionnement ne semble pas être la même concernant l'attribution d'aides au projet. C'est le Conseil régional qui a attribué le plus d'aides (27% du nombres attribuées en 2021) qui représentent un montant total de 519 000 euros. Viennent ensuite la DRAC et les ministères¹¹ (367 281 euros d'aides attribuées puis les Conseils départementaux (333 965 euros d'aides attribuées).

Les villes et EPCI contribuent à hauteur de 32 % d'aides pour un total de 920 688 euros.

À noter que 1 % des aides attribuées en 2021 l'ont été via l'Union Européenne correspondant à 43 194 euros d'aides distribuées.

Répartition moyenne des produits par structure



RÉPARTITION MOYENNE DES PRODUITS PAR STRUCTURE

Presque la moitié des ressources viennent des ressources propres de la structure. Les 55% restants viennent de divers niveaux de financement public. Sur ce graphique est présenté le niveau « moyen » de financements par collectivité territoriale ou institution, fonctionnement et aide aux projets confondus. Ont également inclus les aides à l'emploi touchées par les structures, représentant près de 3 % des produits des structures.

¹¹ Sont compris dans cette catégorie, les appels à projets menés par d'autres ministères que celui de la culture, comme par exemple le projet « Culture et Justice » ou « Culture santé handicap et dépendance ».

Analyse par type de collectivité

L'analyse des subventions attribuées et déclarées par les adhérents montre une stabilité globale du nombre d'aides obtenues par rapport à 2021.

En revanche, des variations significatives apparaissent dans les montants versés selon les collectivités.

Union Européenne

- > Trois structures ont déclaré avoir bénéficié d'un soutien financier de l'Union Européenne, pour un montant total de 43 194 euros.

DRAC et Ministères

- > DRAC Occitanie (fonctionnement): 20 structures ont perçu une subvention de fonctionnement, pour un total de 1 695 375 euros, soit une moyenne de 84 768 euros par aide.
- > DRAC Occitanie / Ministère de la Culture (projets): 37 subventions ont été accordées pour un montant cumulé de 577 061 euros (15 596 euros en moyenne par projet), soit une diminution de moitié par rapport à 2021.
- > Autres ministères (Préfecture, PJJ, FDVA, etc.): 26 aides ont été recensées pour un total de 466 625 euros (12 611 euros en moyenne), en baisse de 25 % par rapport à 2021.

Région Occitanie

- > Fonctionnement: 23 demandes ont été financées pour un total de 1 068 990 euros (46 477 euros en moyenne par aide). L'aide aux lieux structurants reste la plus sollicitée, avec une hausse moyenne des montants de 20 %.
- > Projets: 32 subventions ont été attribuées pour un total de 414 498 euros (13 047 euros par dossier, en baisse de 20 %). Les principales aides concernent la création, les festivals et les résidences d'associations.

Conseils départementaux

- > Fonctionnement: 32 structures ont bénéficié d'un soutien pour un montant global de 951 450 euros (29 732 euros par subvention).
- > Projets: 31 aides ont été recensées, représentant 558 319 euros (18 010 euros en moyenne), en hausse de 20 % par rapport à 2021.

EPCI, Métropoles, PETR

- > Fonctionnement: 22 demandes ont été accordées pour un montant total de 3 026 554 euros, soit 137 570 euros en moyenne, plus du double par rapport à 2021.
- > Projets: 13 aides ont été obtenues pour un total de 231 688 euros (17 822 euros par projet), en augmentation de plus de 30 % par rapport à 2021.

Villes

- > Fonctionnement: 24 demandes ont été déposées pour un total de 4 609 830 euros, soit une moyenne de 192 076 euros par aide, plus du triple par rapport à l'an dernier.
- > Projets: 19 subventions ont été recensées pour un montant cumulé de 689 000 euros (36 263 euros par projet), soit sept fois plus qu'en 2021.



Conclusion

Cette nouvelle édition du questionnaire confirme la consolidation du travail d'observation engagé par la Fédération depuis 2021. Le taux élevé de participation permet une lecture plus représentative du réseau, tant en matière de structuration que d'activités.

Les données témoignent d'une reprise globale post-crise sanitaire, avec une progression de l'emploi et une diversification des actions portées par les structures. La fédération reste majoritairement associative, ancrée dans les métropoles mais en expansion dans les zones rurales. Si l'engagement bénévole est en nette hausse, les enjeux de parité, notamment dans les fonctions de direction et l'emploi technique, demeurent prégnants. Sur le plan budgétaire, les écarts d'échelle persistent, avec un soutien encore important des institutions.

Cette photographie actualisée met en lumière le dynamisme du secteur tout en soulignant ses fragilités structurelles. Elle servira de socle pour affiner les actions d'accompagnement et porter des plaidoyers plus ciblés.



L'Observation : les chiffres clés de la Fédération
octobre 2025



253, avenue de Muret
31300 Toulouse

federation-octopus.org
ma-source.info